



# Assurances Construction Tous Risques Chantier

**EN PRÉSENTIEL A PARIS OU EN DISTANCIEL**

**EN INTRA OU SUR MESURE, contactez-nous**

## Public concerné

Ce stage est destiné aux personnes pratiquant l'assurance construction

## Prérequis

Avoir suivi la formation Assurances Construction ou avoir un niveau équivalent.

Il est recommandé d'avoir lu ses polices Assurances Construction avant la formation.

## Objectifs et compétences visées

Permettre aux participants de :

- Identifier les différents volets de la police Montage essais, les garanties, les exclusions
- Appréhender les règles juridiques

## Durée et tarif

1 jour, soit 7 heures.

850 € HT

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas, et pauses café.

## Intervenants

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprise
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

## Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur :

- Des échanges entre formateurs et participants
- Des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants avec explication technique des clauses assurantielles avant et après réception
- Exemple d'une police Montage Essais sur un chantier
- Quizz de début et de fin de formation – Questions / réponses

Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.

Un support pédagogique est remis à chacun des participants.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session



# Assurances Construction Tous Risques Chantier

## Programme

### 1. Intérêt de souscrire une TRC par le Maître d'ouvrage

- Les assurés dans le contrat TRC
- La garantie avec recours ou sans recours
- La durée de la garantie

### 2. Comprendre les différents volets de garanties définis dans le contrat

#### Avant réception de l'ouvrage

- Incendie et explosion
- Dégâts des eaux
- Vol et actes de vandalisme
- Attentats
- Phénomènes naturels (tempêtes, ouragan, cyclone...)
- Chutes, chocs, bris
- Effondrement
- Garantie expert d'assuré
- Honoraires homme de l'art
- Frais de démolition, déblaiement, dépose, démontage, nettoyage, décontamination
- Erreur de conception (y compris la partie viciée)
- Transport à grande vitesse, heures supplémentaires, location de matériels
- Mesures conservatoires et périls imminents
- Dommages en répercussion

#### Après réception : les garanties complémentaires:

- La garantie des existants couvrant les bâtiments existants en cas de rénovation ou réhabilitation
- La garantie de maintenance couvrant les opérations d'entretien et de réparation des différents intervenants du chantier pendant les 12 mois qui suivent les travaux
- La garantie perte d'exploitation anticipée couvrant les éventuelles pertes subies par le maître d'ouvrage en cas de retard de livraison suite à un sinistre pris en charge

### 3. Identifier et comprendre les exclusions contractuelles

#### 4. La garantie Montage Essais

- L'option « montage essais » souscrite en extension d'un contrat tous risques chantier ;
- Le contrat « tous risques montage essais » associant la couverture des risques dommages aux travaux en cours de construction avec celui de montage essais des équipements, installations, machines.

#### La couverture pour les dommages aux installations pendant la phase de montage et d'essais

- travaux neufs de réalisation ou d'installation des machines, matériels, installations techniques, process technologiques et informatiques, automatismes... ;
- dommages matériels soudains et fortuits, incluant les défauts de conception, de matière, fabrication et construction, ainsi que les dommages causés par des événements naturels, le vol, l'incendie, l'explosion, les grèves, les émeutes, les mouvements populaires et les actes de terrorisme et de sabotage.

## Formations complémentaires

- Spécialisations Construction : Dommage ouvrage, Responsabilité Civile Décennale, ....

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)

3 rue Bordeaux Psalmon – 60590 TALMONTIERS – Tél : **06.28.63.71.54**

[www.cs-entreprise.com](http://www.cs-entreprise.com) – [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 60 03703 60 auprès du préfet de région HAUTS-DE-France » -  
SA au capital de 1.000 € - SIRET 801 494 048 00029 R.C.S Beauvais –APE 8559A

Version janvier 2024 - Page 2 sur 2